

CORRIGÉ
GÉNÉRALE - MÉTROPOLE 2022
SPÉ. HGGSP

SUJET CORRIGÉ DU 11 MAI

Sujet de dissertation 1

La conquête de l'espace de 1957 à nos jours : rivalités et coopérations

Le sujet porte sur la conquête de l'espace de 1957 à nos jours. Une accroche sur les nouveaux espaces de conquête était donc la plus évidente : en citant les mers et les océans, ainsi que l'espace, cela permettait de se rapprocher du sujet qui ne concernait que l'espace. Dès les années 1950, la conquête spatiale est le lieu d'une rivalité géopolitique et économique entre les États-Unis et l'URSS. Dans un contexte de guerre froide, les deux puissances se lancent dans une « course à l'espace » pour affirmer leur domination technologique et symbolique. Aujourd'hui les rivalités géopolitiques dans l'espace perdurent, opposant principalement la Chine et les États-Unis, mais elles ont aussi laissé la place à des formes importantes de coopérations et ont vu l'arrivée de nouveaux acteurs privés.

I. L'espace durant la guerre froide : un lieu de rivalité ?

A) La course à l'espace, un enjeu important de la guerre froide

Pendant la guerre froide, l'espace est au cœur d'enjeux militaires (missiles de portée intercontinentale, satellite de surveillance de l'ennemi), mais aussi civils (mise au point de lanceurs destinés à

envoyer des satellites comme Spoutnik, et des hommes dans l'espace comme Gagarine). L'espace est aussi un outil de soft power par une bataille d'image entre les deux Grands, chacun cherchant à prouver la supériorité de son modèle idéologique (1^{er} homme sur la Lune en 1969).

B) L'encadrement de la conquête spatiale malgré la guerre froide

Malgré la guerre froide, la conquête de l'espace est encadrée. Ainsi, en 1967 a été signé le traité de l'espace, qui prévoit la non-militarisation de la Lune et des corps célestes, ainsi que l'interdiction de la mise sur orbite d'armes nucléaires. De nouveaux acteurs étatiques entrent également en scène.

C) De nouveaux acteurs étatiques

Pendant cette rivalité, de nouveaux acteurs font leur apparition, à commencer par la France : fusée Diamant, Astérix (1^{er} satellite français). Le programme Ariane est lancé en 1973 par le CNES, afin de donner les moyens à la France de mettre en orbite ses satellites sans dépendre des autres puissances spatiales. Ce projet avait été précédé d'un échec avec la fusée Europa. Aujourd'hui il témoigne de la possibilité de coopération entre les États européens.

II. L'espace depuis 1989 : un lieu de coopération ?

A) L'ISS : symbole de la coopération scientifique internationale

On partira des premiers projets de stations spatiales :

- Skylab
- Mir

Or, à la fin des années 1980, les États-Unis proposent à leurs alliés (Europe, Canada, Japon) de coopérer à l'élaboration d'une station spatiale internationale (ISS). Le lancement inaugural, en 1998, met en orbite un module russe auquel s'arriment progressivement les autres modules. L'ISS est opérationnelle dès 2010 et associe 16 pays et 5 agences spatiales dont la NASA (États-Unis), et l'ESA (Europe).

B) La Chine, un nouvel acteur devenu le principal rival

Les discours de Xi Jinping font de la conquête de l'espace un des piliers du « rêve chinois ». Ce programme est marqué par de grands succès : 1^{re} sortie extravéhiculaire en 2008, lancement de la 1^{re} station spatiale chinoise Tiangong 1 en 2011, alunissage de l'engin Change' 4 sur la face cachée de la lune en 2019. En 2021, la Chine lance sa première sonde sur Mars. La Chine assemble aussi et seule une nouvelle station spatiale, Tianhe, dont la mise en service est prévue pour 2024 et va concurrencer l'ISS. Le pays nourrit même le projet ambitieux de lancer une mission sur Mars.

C) L'espace aujourd'hui : un terrain de rivalité entre sociétés privées ?

Depuis le début des années 2000, les États-Unis incitent ainsi les entreprises à investir dans le domaine spatial, source de profits potentiels (matières premières, séjours touristiques). L'objectif, c'est que ces acteurs privés se substituent aux États pour financer l'exploration spatiale. En 2015, les États-Unis ont adopté le Space Act, texte de loi soutenant le développement du New Space : développement de Space X d'Elon Musk. Les États-Unis ont aussi fait part de leur volonté de cesser de financer l'ISS à partir de 2025, dans une logique de privatisation progressive de la station spatiale internationale. Une telle démarche remet en cause la coopération interétatique.

Conclusion

Dès l'origine, la conquête spatiale constitue le théâtre de l'affrontement des plus grandes puissances. Aujourd'hui, les puissances établies dominent l'espace : les États-Unis demeurent la grande puissance spatiale et la Russie est la seule puissance capable d'acheminer les astronautes vers la Station spatiale internationale, grâce aux modules Soyouz. L'U.E. possède un lanceur de satellites réputé (Ariane) et témoigne d'une coopération européenne tout comme l'ISS, fruit d'une coopération internationale. Mais c'est la Chine qui est à l'origine des derniers grands projets. Qu'en sera-t-il de la coopération à l'heure de la guerre en Ukraine et de la rivalité en FTN ?